

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18831 - 73ÈME ANNÉE

Olivier Bancoult est arrivé à La Réunion

Combat exemplaire des Chagossiens



Georges Gauvin, président du Comité de solidarité Chagos La Réunion, et Olivier Bancoult, président du Groupe réfugiés Chagos.

Olivier Bancoult, président du Groupe Réfugiés Chagos est arrivé hier à La Réunion. Ce soir à 18 heures, il tiendra une conférence à l'ancien hôtel de ville de Saint-Denis et demain il participera à un repas solidaire organisé à l'Association des retraités au Port. Hier, il a rencontré les journalistes et fait le point sur les dernières avancées de la lutte menée depuis près de 50 ans par les Chagossiens pour retourner dans leur pays dont ils ont été chassés à cause de la construction de la base militaire de Diego Garcia.

À la fin des années 1960, un peuple a été expulsé de son pays par la Grande-Bretagne à cause de la construction de la base militaire de Diego Garcia, la plus importante des États-Unis en dehors de leur territoire. 3.500 personnes composaient ce peuple qui

vivait sur les îles de Diego Garcia, Peros Banhos et Salomon. Elles ont été déportées principalement à Maurice et aussi aux Seychelles. Trois générations plus tard, les Chagossiens sont aujourd'hui 9.800, et ils continuent inlassablement pour obtenir le droit de retourner vivre

dans leur pays, droit qui est bafoué par la Grande-Bretagne, qui se considère comme souveraine sur l'archipel des Chagos.

Olivier Bancoult, président du Groupe Réfugiés Chagos, est arrivé hier à La Réunion à l'invitation du Comité de solidarité Chagos La

Réunion. Il a tenu une conférence de presse aux côtés de Georges Gauvin, président du Comité, pour informer sur les dernières évolutions de la lutte. Pour les Chagossiens, La Réunion tient une place particulière dans leur cœur. C'est en effet dans notre île qu'ils ont tenu leur première conférence pour sensibiliser le monde sur leur combat, c'était alors au Port grâce au soutien du PCR. « Depuis, nous avons toujours cette solidarité pour cette cause juste », ajoute le président du GRC.

Plus grande défaite diplomatique

L'affaire sera portée devant la Cour internationale de Justice à La Haye. « Nous nous considérons comme un peuple qui a ses droits fondamentaux. La déclaration universelle des droits de l'Homme dit que nul ne peut être empêché d'entrer dans son pays », rappelle Olivier Bancoult, qui revient sur les différents combats menés par les Chagossiens. Il précise tout d'abord que la Grande-Bretagne a séparé les Chagos de Maurice en violation de la résolution 15-14 de l'ONU de 1966.

Depuis 2016, les Chagossiens bénéficient du soutien de Maurice qui revendique la souveraineté des Chagos. En tant qu'État, Maurice a pu demander à l'assemblée générale de l'ONU de se pencher sur cette affaire. « Le vote a eu lieu le 22 juin dernier, Maurice a obtenu le soutien de beaucoup de pays, notamment l'Union africaine, les Non-alignés. Sa position a été soutenue par 94 voix contre 15 à la Grande-Bretagne, 65 abstentions ». « C'était la plus grande défaite diplomatique pour la Grande-Bretagne ». Parmi les pays qui ont soutenu les Britanniques se trouvent les États-Unis, la France s'est abstenue. Des petits États insulaires ont soutenu Maurice, dont les îles Marshall. L'étape suivante sera à La Haye. En conséquence, tous les documents doivent être déposés devant la Cour internationale de Justice d'ici le 31 janvier 2018. Début 2019 au plus tard, un plaidoirie aura lieu devant la Cour de La Haye.

Auparavant, les Chagossiens avaient eu recours à la justice britannique. Un jugement rendu en 2015 avait dit que les Chagossiens peuvent rentrer si les Britanniques n'arrivent pas à régler la question. Les Chagossiens continuent donc la bataille juridique auprès des institutions britanniques.

« Notre dignité ne s'achète pas »

Olivier Bancoult rappelle que l'an dernier, le gouvernement britannique a fait une proposition financière de 40 millions pendant 10 ans, en échange d'un refus définitif à vouloir retourner dans les îles Chagos. « Nous avons catégoriquement refusé, notre dignité ne s'achète pas », déclare Olivier Bancoult qui dénonce « le piège de l'aide financière » : « les Britanniques décideront quoi faire avec l'argent, il ne sera pas donné aux Chagossiens ». En représailles, le gouvernement britannique a pris des mesures pour restreindre son soutien financier à l'éducation, ce qui constitue un fait sans précédent dans les États du Commonwealth.

Le GRC s'appuie sur une étude de viabilité qui montrait qu'aucune barrière légale n'empêche les Chagossiens de vivre à Diego Garcia, Peros Banhos et Salomon

« Si des ouvriers peuvent vivre dans la base de Diego Garcia, alors les Chagossiens le peuvent. Plus de 4.000 personnes travaillent sur la base, venus des Philippines, du Sri Lanka et de Maurice. Les Chagossiens sont empêchés pour des raisons de terrorisme, de piraterie ».

Le GRC a présenté un projet de retour avec le développement de la pêche, du copra. Ce sont de nombreuses créations d'emploi à la clé, ce qui permettra aux jeunes Chagossiens de sortir du chômage qu'ils subissent à Maurice. Les Chagossiens veulent bien cohabiter dans un premier temps avec la base américaine.

Olivier Bancoult rappelle toutes les facilités mises en place à Diego Garcia à la suite de la construction de la base US qui accueille au total 8.000 à 9.000 personnes.

« Nous voulons rentrer sur notre terre natale »

« Le gouvernement mauricien

accepte que si la souveraineté revient à Maurice, les Chagossiens retrouveront leur pays. Les Chagossiens auront leur mot à dire, comme à Rodrigues qui est autonome », précise Olivier Bancoult, « les Chagossiens ne veulent plus accepter une visite des Chagos organisée par les Britanniques ».

Les Chagossiens ont le soutien d'ONG reconnues par l'ONU : « le Minority Right Group et Human Rights Watch veulent présenter un document condamnant la façon de faire des Britanniques vis-à-vis des Chagossiens ».

Quant à son séjour à La Réunion, Olivier Bancoult indique que « c'est un devoir de partager avec nos soutiens l'avancement de toutes nos actions. Nous venons expliquer à travers de conférences, de rencontres ».

En conclusion Georges Gauvin revient sur l'action du Comité de solidarité Chagos La Réunion, créé en 2010. « Son but est d'informer l'opinion, et d'aider financièrement les Chagossiens dans leur lutte. Il fonctionne sans recours à des fonds publics, mais uniquement avec la bonne volonté. D'autres Comités se sont créés en Australie, aux États-Unis, en Suisse ».

En conclusion, Olivier Bancoult rappelle que la cause chagossienne est soutenue par une partie de la classe politique en Grande-Bretagne. Un groupe rassemblant des parlementaires de plusieurs partis politiques a été constitué sous la présidence de Jeremy Corbyn, chef de l'opposition. Jeremy Corbyn « a été très solidaire de la cause chagossienne, pour faire respecter le droit ». Ce groupe a pour coordonnateur l'ancien ambassadeur de Grande-Bretagne à Maurice.

M.M.

Conférence d'Olivier Bancoult, président du Groupe Réfugiés Chagos

La situation actuelle sur le front des luttes des Chagossiens

Jeudi 19 octobre à 18 heures, Olivier Bancoult, président du Groupe Réfugiés Chagos, tiendra une conférence à l'hôtel de ville de Saint-Denis, salle des mariages.

Edito

Îles Éparses : une décolonisation inachevée

Hier, la préfecture de La Réunion a diffusé un communiqué dont voici un extrait :

« Suite à un signalement par le détachement militaire de Juan de Nova (Îles Eparses) de la présence de pêcheurs en action de pêche illégale dans le lagon de l'île, un contrôle a été mené le mardi 10 octobre 2017 par l'équipage du patrouilleur des FAZSOI « LE MALIN ». 3 bateaux-mères, 17 pirogues et 83 pêcheurs ont ainsi été interceptés en action de pêche interdite aux holothuries. En étroite collaboration avec le CROSS REUNION et le gendarme détaché sur l'île, l'équipage du MALIN a procédé aux investigations nécessaires.

Au total, 12 pirogues, près de 60 kg d'holothuries (concombre de mer) ainsi que du matériel de pêche ont fait l'objet d'une saisie par le directeur de la mer sud océan Indien après consultation du parquet de Saint-Denis et confirmation par le juge des libertés et de la détention.

Les pêcheurs ont ensuite embarqué sur les bateaux-mères et ont quitté la zone, après que le commandant du MALIN se soit assuré de la présence en quantité suffisante de carburant, d'eau et de vivres à bord des embarcations contrevenantes pour leur voyage retour. »

Cette affaire a eu lieu à Juan de Nova. Jusqu'à l'indépendance de Madagascar, cette île ainsi que d'autres dans l'océan Indien était rattachée à la Grande île. Mais en prévision du retour de Madagascar à l'indépendance, la France fit une entorse au principe de l'intangibilité des frontières issues de la colonisation. Elle a conservé la mainmise sur ce qui s'appelle aujourd'hui les

Îles Eparses, dont Juan de Nova. Ces îles désertes ont un intérêt stratégique évident pour la France.

Or, les Malgaches ont toujours pêché autour de ces îles. Cette tradition date d'avant l'annexion de Madagascar par la France, elle s'est poursuivie sous la colonisation et continue aujourd'hui. En effet, les Îles Éparses font l'objet d'un différend entre Madagascar et la France.

La France considère qu'elle est souveraine sur ses îles, et y applique donc sa loi. Les conséquences de l'application de ces règlements sont amplifiées pour les Malgaches. En effet, compte-tenu de la différence de pouvoir d'achat, un filet représente proportionnellement une somme nettement plus importante que pour un pêcheur français. La France a fait des Îles Éparses une réserve naturelle. Cette décision est compréhensible, ce sont des îles qui étaient inhabitées, elles ont donc pu garder d'importantes richesses sur le plan de la biodiversité. Malheureusement, les riverains malgaches n'en tirent aucun bénéfice. Si les pêcheurs qui tentent de gagner leur vie en pêchant dans les îles Éparses étaient associés à cette politique, nul doute qu'ils pourraient faire de la préservation de cette biodiversité un atout.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re
CPPAP : 0916Y92433

Retour sur la conférence-débat de Témoignages

Le communisme idéologie d'avenir

Mardi soir à Saint-Denis, Témoignages invitait à participer à une conférence-débat sur le thème du centenaire de la Révolution de 1917 en Russie. Il a été notamment question des répercussions de cet événement à La Réunion, et des perspectives qui s'ouvrent dans un contexte mondial structuré par la croissance de la population, le changement climatique, l'innovation technologique et la mondialisation des échanges.

Plusieurs dizaines de personnes avait répondu à l'invitation de Témoignages. Au premier rang des invités se trouvait Maurice Gironcel, secrétaire général du PCR. Elie Hoarau, président du PCR, était dans la salle, ainsi que plusieurs membres du secrétariat : Camille Dieudonné, Ginette Sinapin et Ary Yée Chong Tchi Kan. Gélita Hoarau était également venue avec une délégation de Saint-Pierre. Jean-Pierre Técher, militant de la lutte contre le chômage, et André Oraison, professeur des Universités, avaient également décidé de participer au débat.

La conférence-débat s'est ouverte par une intervention d'Ary Yée Chong Tchi Kan, secrétaire du PCR. Il a souligné qu'« **après les études de Marx et de Lénine sur le Capitalisme, le PCR estime qu'une nouvelle synthèse est nécessaire pour prendre en compte les nouvelles connaissances dans au moins 4 domaines aux caractéristiques décisifs et inéluctables : le changement climatique, la démographie, la mondialisation et l'innovation technologique** ».

Manuel Marchal, rédacteur en chef de Témoignages, a ensuite exposé la première partie de la conférence : du Manifeste du Parti communiste au Parti communiste de Russie. Il a tout d'abord décrit l'émergence du capitalisme, « le plus perfectionné mode d'exploitation de l'homme par l'homme », conséquence de la Révolution industrielle. Ce système s'est construit à la charnière des 18e et 19e siècle. La Révolution industrielle a amené la prise de pouvoir par la bourgeoisie, la construction de marchés nationaux par l'abolition des frontières intérieures, et la substitution de la propriété féodale par la propriété bourgeoise. Cette brusque évolution avait besoin d'une main d'œuvre nombreuse et spécialisée. Ces ouvriers allaient constituer le prolétariat, classe la plus nombreuse dans les villes. Ces changements ont alors été analysés, notamment par Karl Marx et Frie-

drich Engels, co-auteur du Manifeste du Parti communiste en 1848. Le Manifeste considérait le prolétariat comme seule classe révolutionnaire, car il n'avait rien à perdre. Il lui fixait la responsabilité historique de mener la transformation vers une société plus juste, en se redressant pour faire sauter toute la superstructure de la société.

La Révolution d'Octobre

Plusieurs événements ont précédé la Révolution de 1917. La Commune de Paris et la première révolution russe de 1905 ont été des défaites, mais elles ont permis de tirer des enseignements qui allaient être précieux pour la Révolution d'Octobre.

Cette dernière a été menée par les bolcheviks, un parti créé sur les bases de l'analyse marxiste en 1903. Les privations de la guerre favorisèrent la Révolution de février 1917 à Petrograd, capitale de la Russie. Elle allait marquer la chute du tsarisme, monarchie absolue qui dominait le pays, et aboutir à la mise en place d'un gouvernement provisoire dirigé par la bourgeoisie. Ce nouveau pouvoir s'est avéré incapable de répondre aux revendications sociales des travailleurs, et a voulu poursuivre la guerre. Il s'est heurté à l'opposition de Lénine, revenu d'exil avec comme programme l'insurrection. Au fil des mois, les idées des bolcheviks ont alors gagné du terrain au point que ce parti est devenu majoritaire dans les Soviets, conseils d'ouvriers, de paysans et de soldats, qui avaient essaimé dans toute la Russie. Programmée dans la nuit du 24 au 25 octobre, l'insurrection fit tomber le gouvernement provisoire. Le lendemain, le Congrès des Soviets confiait le pouvoir au Conseil des commissaires du peuple dominé par les bolcheviks. La dissolution de l'assemblée constituante allait marquer la victoire de la république démocra-

tique et sociale sur l'ancien ordre bourgeois. Les thèses de Marx et de Lénine avaient triomphé, et en 1918, le parti des bolcheviks devenait le Parti communiste de Russie. Pour la première fois au monde, un pays était dirigé par un parti basé sur l'analyse de Marx.

Impact à La Réunion

Cet événement eut alors des répercussions dans le monde entier. Le second exposé, présenté par Julie Pontalba, enseignante, allait décrire l'impact sur La Réunion.

Notre île était alors une colonie organisée autour de l'industrie du sucre. Cette société était composée d'un prolétariat nombreux : dockers, cheminots, ouvriers d'usine, journalistes agricoles. Ces travailleurs s'organisent en syndicats et s'unissent avec les fonctionnaires pour participer à la lutte pour l'extension à La Réunion des conquêtes du Front populaire. C'est la naissance du mot d'ordre Réunion département français, l'abolition du statut colonial et l'intégration à la France étant les moyens permettant l'application des lois sociales.

« A la fin de la 2e guerre mondiale, en 1945, 10 ans après les acquis de 1936, les travailleurs de la colonie n'ont toujours pas les droits cités, mais en plus l'île sort complètement meurtrie de 6 années de guerre, d'embargo et de rationnement. Malgré les efforts, les rationnements, l'ingéniosité et la solidarité des Réunionnais, la situation est désastreuse. Ces années de misère sont encore dans les mémoires des anciens », a rappelé Julie Pontalba. La Réunion a alors un des taux de mortalités parmi les plus élevés au monde, « une espérance de vie de 48 ans, alors qu'aujourd'hui elle est de 82,7 ans pour les femmes et de 74,9 pour les hommes ». « C'est dans ce contexte économique et social avec tout le poids historique cité précédemment, que naît en mars

1945, le CRADS. Le Comité Républicain d'Actions Démocratique et Sociale, animé par le docteur Raymond Vergès et de nombreux syndicalistes et intellectuels. Ce comité rassemble les forces progressistes, les syndicalistes, ainsi que la ligue des droits de l'Homme et du citoyen (...) le peuple suit largement ce projet puisqu'en octobre 1945, les réunionnais décident d'élire largement les deux candidats du CRADS, députés de La Réunion. A l'assemblée constituante ils s'inscriront dans le groupe communiste et très rapidement, avec les députés de la Martinique, de la Guadeloupe et de la Guyane, ils font faire voter en mars 1946 la loi dite de départementalisation qui met fin au régime colonial ».

Mais les promesses de la loi ne sont pas tenues. Dans les années 1950, c'est toujours l'impasse et la misère.

Parti communiste réunionnais

« C'est donc dans ce contexte, à partir de ce constat de l'échec de l'application de la loi du 19 mars et de la nécessité d'affirmer l'existence d'un peuple victime, que le Parti Communiste Réunionnais est créé les 9 et 10 mai 1959. Le PCR fait de la bataille sociale, identitaire et l'émancipation politique le cœur des préoccupations. Il le résume dans le mot d'ordre d'Autonomie, mais le combat est le même que celui de nos aînés, il s'agit toujours sortir La Réunion des séquelles coloniales. Et, il fallait lutter sur 2 fronts : puisque la loi de 1946 avait été votée, il fallait se battre pour la faire appliquer. Parallèlement, il fallait renforcer la lutte pour la reconnaissance de l'identité Réunionnaise ».

À cela s'est ajoutée une nouvelle orientation. « Le tournant eu lieu en

1996. Paul Vergès et Philippe Berne tiennent une conférence de presse sur les changements climatiques et ses conséquences ». Cinq ans plus tard, Paul Vergès proposait une loi « tendant à conférer à la lutte contre l'effet de serre et à la prévention des risques liés au réchauffement climatique la qualité de priorité nationale et portant création d'un observatoire national sur les effets du réchauffement climatique... ». Elle fut adoptée à l'unanimité. La Réunion était alors dans le peloton de tête de l'expérimentation d'une nouvelle société, avec comme objectif l'autonomie énergétique.

Crise environnementale

Cette liaison entre communisme et protection de l'environnement était l'objet du dernier exposé présenté par Manuel Marchal. Les observations montrent en effet une coïncidence entre l'extension du capitalisme dans le monde et le réchauffement climatique. Dans le Chapitre 15 du Livre Premier du Capital, Karl Marx soulignait ceci dès 1867 :

« Dans l'agriculture moderne, de même que dans l'industrie des villes, l'accroissement de productivité et le rendement supérieur du travail s'achètent au prix de la destruction et du tarissement de la force de travail. (...) La production capitaliste ne développe donc la technique et la combinaison du procès de production sociale qu'en épuisant en même temps les deux sources d'où jaillit toute richesse : la terre et le travailleur ».

« Devant la dégradation de l'environnement, une prise de conscience s'opère au plus haut niveau. Sa manifestation la plus avancée est la ratification de l'Accord de Paris sur le climat. Il fixe comme objectif une limite de 1,5 degré de plus qu'en

1850, et rend tous les États responsables de l'action ». Mais agir seulement sur l'aspect énergétique ne suffit pas. Le capitalisme amène également des inégalités qui deviennent de plus en plus criantes avec l'augmentation de la population du monde. Les réfugiés qui arrivent massivement en Europe depuis quelques années sont une conséquence.

Des réponses apportées par le communisme

« La mondialisation ultra-libérale pousse à l'extrême la logique du salariat. La mise en concurrence des travailleurs se fait désormais à l'échelle du monde. Elle entretient le chômage qui fait basculer des millions de salariés dans la pauvreté. Elle pousse à la surexploitation des matières premières, et au réchauffement de la planète à cause des émissions de gaz à effet de serre ».

D'où cette conclusion : « L'idéologie communiste apporte des réponses à cette crise. Elle propose une société libérée de l'exploitation de l'homme par l'homme, une société où chacun contribue selon ses moyens et reçoit selon ses besoins. Le communisme est la promesse d'une société sans classe. Ainsi il peut contribuer à relever le grand défi du siècle : sauver la planète grâce à un mode de production permettant l'égalité à l'échelle du monde. »

Suite à ces exposés, plusieurs interventions ont enrichi un débat fructueux. Elles seront détaillées dans une prochaine édition. Ary Yée Chong Tchi Kan a ensuite conclu la conférence-débat.

M.M.

In kozman pou la rout

« In trou dann pantalon i tyé pa pèrsonne sof pétète lo skafandriyé !* »

Moin lé a dmandé-anplis ké fé ri la boush !- kosa in kozman konmsa i pé raport amoin, késtyonn rézoneman, késtyonn sazès, é késtyonn loson pou la vi... Pé sfèr, moin l'aprè rode lo pou avèk lo lante dann la tête la poin shové. Pé sfèr, dann kozman-la nana in réfléksyon d'fon é mi antrovoi mèm pa li point lo bout son né. Poitan a bien kalkilé : in trou dann kilote i tyé pa d'moun ! Mé ou i pé mète dé z'ané avan dizèr in kékshoz konmsa-kisa rant nou étan marmaye la pa gingin in ont inkroiab pou arien ditou ? Donk, ala in késtyonn lé pa inportan par li mèm, dsi in n'afèr i kass pa lo kate pate in kanar, mé i pé an avoir in drol de konsékans dsi out personnalité. Alé ! Mi lèss azot, si zot i vé, fé travaye z'ot tête la dsi é ni artrouv pli d'van sipétadyé.

*In kozman Toulouse-Lautrec, in gran l'artis mor l'az trann-sizan aparaman té i mank pa léspri kasèr ti-boi.

Manifestations à Barcelone

Espagne / Catalogne : affrontement de deux nationalismes différents

Entre le 1er et le 8 octobre trois manifestations ont eu lieu à Barcelone : une manifestation catalaniste séparatiste, une manifestation catalaniste de dialogue avec l'Etat espagnol le 7 octobre et une manifestation souverainiste, c'est à dire pro-espagnole contre l'indépendance le 8 octobre.



Ces manifestations ont eu lieu à des jours différents, sans provocations ; elles étaient en majorité composées de familles. La contre-manifestation fasciste le 9 octobre à Valence a marqué un tournant ; des groupuscules d'extrême droite, certains venus de Madrid, ont cherché l'affrontement, groupes que l'on retrouve à Barcelone le 12 octobre. La date du 12 octobre n'est pas un hasard, il s'agit d'un jour férié pour célébrer la découverte de l'Amérique, institué en 1935 (gouvernement républicain de droite) avec le nom de « Dia de la Hispanidad » puis remis en vigueur en 1958 par Franco. La commémoration s'accompagne de défilés militaires, en particulier à Madrid. La capitale catalane ne commémore pas cette date ; d'ailleurs les services administratifs municipaux sont restés ouverts le 12 octobre dernier. La Catalogne ne se reconnaît pas dans cette « hispanité ».

Nationalisme espagnol

Dans les événements actuels il convient de comprendre que le nationalisme espagnol n'est pas le nationalisme catalan. Le nationalisme espagnol est un nationalisme centraliste, héritier d'une tradition monarchiste mais surtout

héritier au XXe siècle du fascisme. La dictature de Miguel Primo de Rivera en 1923, sous le règne de Alfonso XIII, son fils José Antonio créateur de la phalange, puis la dictature de Francisco Franco défendent l'idée d'une Espagne éternelle, catholique, avec un seul peuple, une seule langue et une seule histoire. C'est un nationalisme qui refuse la différence et professe l'assimilation.

Aujourd'hui les mouvements fascistes espagnols expriment encore et toujours les valeurs de grandeur d'une Espagne. Une dans laquelle l'Etat joue un rôle de contrôle social et politique. Le collectif « Hogar Social » par exemple, groupe d'extrême droite entend s'imposer en créant du lien social parmi la population espagnole (« de souche ») la plus en souffrance économique et sociale, sur le modèle franquiste (Auxilio social).

Il convient de rappeler que pendant la guerre civile de 1936/39 les « nationales », souvent traduit par erreur « nationalistes » au lieu de « nationaux », désignaient les partisans de Franco.

Nationalisme catalan

Le nationalisme catalan est l'expression d'une culture et d'une langue

minoritaires qui essaient de vivre (et non survivre) dans un contexte espagnol et européen. Mais il est basé sur l'intégration des populations qui naissent, vivent et travaillent en Catalogne. Les consultations populaires d'auto-détermination de 2014 et de 2017 ont concerné tous les habitants de la Catalogne sans distinction d'origine. Les catalanistes ne se désignent pas volontiers par le mot nationaliste. Il n'y a aucune velléité d'expansion du territoire catalan ni d'expansion de sa zone d'influence.

Le catalanisme a traversé au cours de son histoire le clivage droite/gauche. Il a été le fait de la droite libérale bourgeoise, défendant ses intérêts économiques mais aussi le fait d'une gauche progressiste et même révolutionnaire. Aujourd'hui le catalanisme est un catalanisme de gauche, qui trouve son expression extrême dans le parti CUP qui demande la création d'un état catalan républicain. La question du régime politique, dont il est fait peu mention dans les commentaires des médias, reste pourtant en suspens.

Réponse agressive de l'Etat espagnol

La réponse agressive de l'Etat espagnol à une demande d'auto-détermination d'un peuple par l'envoi de forces de police nationale au mépris des forces de police catalane, par l'arrestation de responsables (politiques et administratifs), par l'empêchement par la force de la tenue d'un scrutin dont le résultat positif n'était pas certain, est une posture purement idéologique. Il est clair que l'Etat espagnol n'envisage pas même le début d'un dialogue pour faire évoluer la constitution nationale quant aux statuts des communautés autonomes.

Christine Gillard

Buson (1716-1783) ou le théâtre d'ombre

Un jour que la neige formait une épaisse couche, rapporte Sei Shōnagon, l'Empereur Murakami ordonna d'en remplir un plateau en bois de saule. Puis il exigea qu'un rameau fleuri de prunier y soit fiché, et comme la lune était très brillante, le souverain demanda à Hyōe, une dame-chambellan, de composer à ce propos une poésie : 'qu'allez-vous donc pouvoir débiter ?'

La dame cita : 'C'est le temps de la neige, de la lune et des fleurs'.

L'Empereur en fut extrêmement charmé. 'Si elle avait, déclara-t-il, composé un poème, c'eût été fort ordinaire. Mais trouver quelque chose qui convînt aussi bien aux circonstances, voilà qui est difficile !'

-Fourmi sur une pivoine blanche ?

-Nenni : une goutte d'encre tombée du pinceau sur le mat du waki...

Yosa Buson est celui qui décrit et loue la disparition du voyageur dans le paysage, comme l'encre de seiche se délaye dans l'eau transparente. Il est celui qui peint la rencontre de la lune d'hiver et du moine sur le chemin de crête - excellence du vide.

Fixer le paysage,
En son passage
Suspendre le temps,
Le temps du souffle, du qi.
Papillon distrait, le haïku vole, emporté,
Vient se poser parfois
Sur le pont de bois
Du papier blanc
Par-dessous duquel le temps va.
-Dissolution du voyageur en brouillard.

Sans doute Buson, à l'opposé de Bashō, est-il plus dense dans ses ombres que dans ses lumières. C'est la part d'obscurité qui s'exaspère - nostalgisation du paysage, mélancolisation du vide.

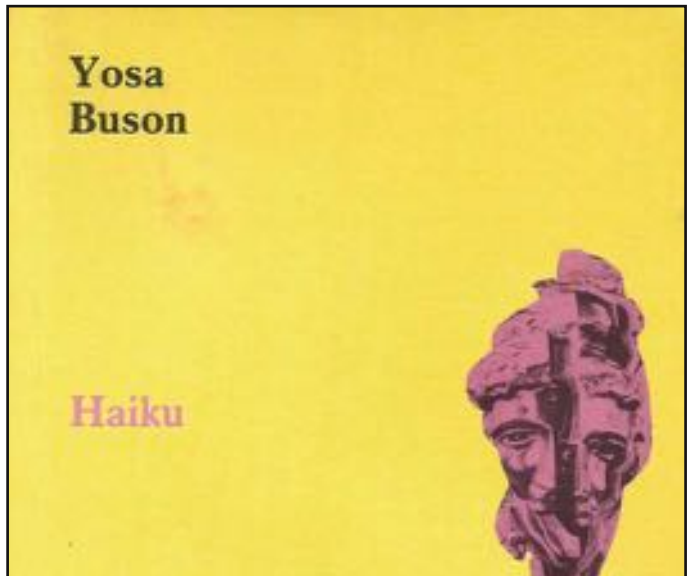
Des projections sur l'écran de la nuit comme des vagues de lumière trouée par le passage des nuées.

Lune voilée :
Le chant des grenouilles brouille à peine
L'eau et le ciel.
Fils de paysans de Kema, Buson entre dans le silence du papier comme on s'enfonce dans l'errance :

« Ah ! lune d'hiver
Depuis ce temple sans porte
Que le ciel est haut ».
Peu de mots pour sentir le parfum des fleurs de prunier qui s'exhale au ciel et dessine le halo de la lune.
Et le dire du ruisseau ?
... Pas une feuille ne bouge,
Terrifiant le bosquet
Sous la lune.

À nul autre pareil, le maître sait attraper d'un poème ce qu'au Japon, on nomme 'l'heure du rat', comme on ferre un goujon au bout d'une ligne lancée d'un pinceau sinueux :

Soirée de pleine lune
Un aveugle se heurtant à moi
Éclats de rires.



Haïku de Yosa Buson (traduits du japonais et présentés par Joan Titus-Carmel), éditions La Différence, collection Orphée.

Sei Shōnagon rapporte dans ses « Notes de chevet » que la neige couvrant la terre ainsi qu'un duvet léger, ou qu'elle soit amassée pour former un épais manteau : « Dès le coucher du soleil deux ou trois amies s'assoient autour d'un brasier sur la véranda, près du bord. Pendant qu'elles bavardent, la nuit tombe ; mais elle n'allume pas de lampe dans la chambre, tout illuminée par la blanche lueur que renvoie la neige éclairée. »

Alors brusquement, le brasero se met à fumer, dans le tourbillon qui s'élève, la barque d'un pêcheur qui s'en revient de la haute mer. L'amie qui s'en approche d'un peu plus près, découvre qu'une grenouille a sauté dans le feu croyant s'y réchauffer, et s'y consume. L'ombre projetée de la fumée dans la chambre éclairée révèle alors des rêves étranges...

Et puis, tout au bout de la nuit
Au moment où elle se déchire,
Les fleurs blanches des pruniers, les premières, préfigurent l'aube.

Les titres des recueils le disent : « Sono yuki kage : L'Ombre de la neige », « Ake garasu : Corbeau à l'aube » : il sort toujours quelque chose de la nuit : neige, corbeau, fleurs de prunier, lune, qui viennent nous rejouer, depuis la nuit des temps, leur théâtre d'ombre.

Buson éclaire ainsi le monde qu'il parcourt de sa lanterne magique qui flotte, parfois haut dans le ciel, 'chochin' de papier étendu sur cadre de spirale. Le papier protège la lueur du vent, la diffuse, l'atténue aussi. Vacillante, jaunâtre, ornée du caractère chinois 'kong', cette lanterne a la forme d'une lune. Écoutez donc la mèche de coton grésiller dans l'huile de sardine, on dirait un murmure : que la lune viendrait nous dire quelque chose à l'oreille. Penchez-vous : peut-être est-ce quelques syllabes comme : 'Buson'.

Jean-Baptiste Kiya

Oté

Kado ban rish ! Raz bann pov asèk ! Aprésa sar touzour tan pou ramas mantèr !

Matant Zélida la ékri Justin :

Mon shèr nové, mon spès salté, rouj-de-fon dovan l'éternité, mi pé dir aou napoin pli lontan k'yèr, moin la antann dann télé koz dsi in n'afèr, é mi pé dir aou napoin pli dakor ké moin dsi in n'afèr konmsa. Kosa i lé ? Bin lo kontrol bann shomèr pou oir si zot i rode sansa si zot i rode pa travaye pou vréman. Moin sré tro kontan i kontrol in pé tout so bann gratèr d'gongon pou oir z'ot lanploi di tan. Figir in pé, dann mon kartyé nana in ptit boutik é dopi lo matin ziska lo soir nana demoun apré apiye lo mir konm pou anpèsh ali tonbé. Moin lé tro présé d'oir kontrol azot épi mark in kroi dsi z'ot dosyé d'sédik si zot lé an frode. Tok ! Pran sa pou toi !

Justin la fé pou répons :

Mon vyé matant k'i koz touzour la boush rouvèr, in kozman konmsa vénan dé ou, la pa pou étone amoin. Out sousi sé pa k'i kontrol tout so bann demoun rish i trik l'inpo-donk i vol maléré ?- par milyan épar milyan. Sa I fé pa ou arien sa ! Vol ankor la p'asé ! Myé k'sa mi sipoz vi doizète ankor pli kontan kan l'éta i desid kado in pé plis kat milyan sink san milyon l'arzan fré. Kisoï kan i diminyé l'inpo dsi la fortune, kisoï kan i diminyé l'inpo dsi lo kapital. Napoin méyèr kado ké ède bann gro pou grosi ankor z'ot pla in pé plis ziska ké zot i pète dann l'arzan i fé pa arien ansanm.

Biensir an kontroparti va goumant bann taks, a komansé par sak i pèz dsi bann travayèr é dsi bann rotrété. Na mèm mésyé lo promyé minis la di sa i déranj pa li domann bann rotrété in pli for kontribisyon pou tir lo péi dan malizé. Sa i jène pa li ! Sak i jène ali sé ké l'inpo dsi l'arzan lé ankor tro for zordi. Si i iz la fortune bann rish kisa i sava plas l'arzan dann l'antropriz ? Poitan la bézoin l'arzan pou fé tourn bann l'antropriz ! Moin lé dézolé pou li, pars la pa zordi l'état la komans fé kado bann z'antropriz é malgré lo bann kado, lo bann z'antropriz la pa invèsti plis ké sak ni oi.

Zordi i rofé lo mèm z'afèr, an pli gran, an pli shèr é i pans sa i sava soulaz bann viktime la sosyété alé oir ni koné bien lo mèm koz i done touzour lo mèm konsékans alor lo kado fé zordi é domin va fé lo mèm l'éfé ké lo kado fé yèr. An atandan kabri va manz salad é sar touzour fasil dir sé bann tikolon l'apré rouine lo péi - arienk sa ! Tok ! Pran sa pou ou !

Justin